

Public concerné

Toute personne souhaitant être sauveteur secouriste du travail au sein de son entreprise

Prérequis

Aucun

Intervenant

Formateur en premier secours et prévention des risques certifié par l'INRS

Objectifs

- Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- Être acteur de la prévention des risques dans l'entreprise

Validité : A actualiser tous les 2 ans par une journée de recyclage



Programme de la formation

Module 1

- Situation d'accident du travail :
 - ✓ Le cadre juridique de son intervention
 - ✓ Les conduites à tenir :
 - Protéger
 - Examiner
 - Faire alerter ou alerter
 - Secourir

Module 2

- Prévention des risques professionnels dans son entreprise :
 - ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
 - ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
 - ✓ Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise des situations dangereuses repérées

Durée

2 jours (14 h) en présentiel

Date

Nous contacter

Lieu

Intra ou Inter

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants
Groupe limité à 10 participants

Tarif individuel

430 euros

Tarif de groupe

Nous contacter

Contact

NATHALIE MARTINI

04 13 42 75 11/n.martini@ifsilblancarde.com

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation basée sur l'activité professionnelle et lieu de travail des participants
- Entraînement sur mannequin

Modalités d'évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d'un certificat « Sauveteur secouriste du travail » délivré par l'INRS

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider des acquis de l'expérience